

COMMUNE DE ST GEORGES LES BAINS

Département : Ardèche

Trésorerie : SGC PRIVAS

Numéro SIRET : 21070240300010

POSTE COMPTABLE : 007018

CODE BUDGET : 24001

Budget Principal

BUDGET

Primitif

2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Saint Georges les Bains
Utilisateur : Genevieve PEYRARD

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BP_COM_2024
Objet :	BUDGET PRINCIPAL 2024 PAGES SIGNATURE NOTE SYNTHETIQUE DELIBERATION ET BORDEREAU D'ACQUITTEMENT
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-26 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	007-210702403-20240326-BP_COM_2024-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.4 Ko
Nom métier : 007-210702403-20240326-BP_COM_2024-BF-1-1_0.xml		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	138.1 Ko
Nom original : Commune_ST_GEORGES_2024_BP-scellé.xml		
Nom métier :		
99_BU-007-210702403-20240326-BP_COM_2024-BF-1-1_1.xml		
Annexe (Autres annexes budgétaires)	application/pdf	612.7 Ko
Nom original : BP 2024 PAGES SIGNATURES.pdf		
Nom métier :		
71_AN-007-210702403-20240326-BP_COM_2024-BF-1-1_2.pdf		
Annexe (Autres annexes budgétaires)	application/pdf	140.4 Ko
Nom original : Délibération 2024-012 - Budget primitif 2024.pdf		
Nom métier :		
71_AN-007-210702403-20240326-BP_COM_2024-BF-1-1_3.pdf		
Annexe (Autres annexes budgétaires)	application/pdf	174.6 Ko
Nom original : acquittement.pdf		
Nom métier :		
71_AN-007-210702403-20240326-BP_COM_2024-BF-1-1_4.pdf		
Annexe (Autres annexes budgétaires)	application/pdf	523 Ko
Nom original : Note synthétique budget 2024.pdf		
Nom métier :		
71_AN-007-210702403-20240326-BP_COM_2024-BF-1-1_5.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 avril 2024 à 16h03min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 avril 2024 à 16h03min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 avril 2024 à 16h03min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 avril 2024 à 16h04min10s	Reçu par le MI le 2024-04-05

DECISION DE L'ORDONNATEUR
VIREMENT DE CREDIT N° 1

PEYRARD Geneviève, le Maire, rend compte de sa décision prise par délégation .

Ce virement de crédit sera porté à la connaissance du comptable et lors de sa séance la plus proche.

Objets : Virement Credit remboursement Emprunt

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	41 645,66		
231 (23) : Immobilisations corporelles en cour	-41 645,66		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	
	0,00		

A ST GEORGES LES BAINS, le 31/12/2024

le Maire



Le Maire,
Geneviève PEYRARD

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal Séance du Conseil Municipal du 26 mars 2024

Date de la convocation : 21/03/2024 Le 26 mars 2024 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de St Georges les Bains s'est réuni, en la Maison Communale, en séance publique ordinaire, sous la Présidence de Mme Geneviève PEYRARD, Maire.

Nombre de Conseillers En exercice : 19 Etaient présents : Mme Geneviève PEYRARD, Mme Lise ALIBERT, M. Patrice LYONNAIS, M. Georges ANTERION, M. Olivier BEYLON, M. Éric DREVETON, Mme Barbara DEMAS, M. Florent CLERGET, Mme Céline SANIEL, Mme Enola RICHEROT, M. Bernard BERGER, M. Sébastien SICOIT, M. Thibault GINOUX, Mme Sandrine LALLEMAND.

Nombre de membres Présents : 14

Absent ayant donné pouvoir : 3 Représentés par pouvoir :
Mme Clémence MATHIEU à M. Patrice LYONNAIS
M. Olivier MONTIEL à Lise ALIBERT
Mme Noémie MONTAGNON à M. Sébastien SICOIT

Absent excusé : 1

Absent non excusé : 1

Nombre de votants : 17 Absent excusé : Mme Cécile TABARIN,

Quorum : 10 Absent non excusé : Mme Sandrine ROCH

Secrétaire de séance : M. Florent CLERGET

DE-2024-012 ► FINANCES / Budget principal / budget primitif 2024

Madame la Maire présente à l'assemblée le Budget primitif 2024.

Le Budget principal est équilibré en section fonctionnement à 1 839 990,69 € et en section investissement à 2 750 315.89 €.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,
après en avoir délibéré

ADOpte le budget primitif du budget Principal 2024 résumé ainsi qu'il suit :

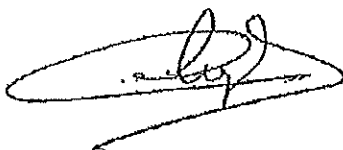
BUDGET PRINCIPAL 2024 -VUE D'ENSEMBLE				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
chapitre	montant	chapitre	montant	
002	Déficit fonctionnement reporté	002	excédent fonctionnement reporté 298 682.13 €	
011	charges à caractère général 425 717.72 €	013	atténuations des charges 10 000.00 €	
012	charges de personnel 744 500.00 €	70	produits des services 77 100.00 €	
014	atténuations des produits 16 000.00 €	73	impôts et taxes 400 000.00 €	
65	autres charges de gestion 328 920.00 €	731	fiscalité locale 831 000.00 €	
66	charges financières 15 000.00 €	74	dotations et participations 198 700.00 €	
67	charges spécifiques 5 000.00 €	75	autres produits gestion 20 600.00 €	
023	virement investissement 230 000.00 €	042	opérations d'ordre 2 908.56 €	
042	dotation amortissements et prov. 73 852.97 €			
total dépenses fonctionnement 1 838 990.69 €		total recettes de fonctionnement		1 838 990.69 €
INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
chapitre	montant	chapitre	montant	
001	Déficit d'investissement reporté	001	excédent d'investissement reporté 751 687.92 €	
Dépenses nouvelles		Recettes nouvelles		
16	remboursement emprunt 130 869.00 €	10	dotations, fonds divers 70 000.00 €	
204	subventions d'équipement versées 0.00 €	1068	excédent de fonct. capitalisé 300 000.00 €	
21	immobilisation corporelles 719 287.00 €	13	subventions/investissement 724 475.00 €	
23	immobilisation en cours 1 898 151.33 €	16	emprunt et assimilé 600 000.00 €	
		16	caution 1 200.00 €	
040	opérations d'ordre 2 008.56 €	021	virement de section fonct. 230 000.00 €	
		042	opérations d'ordre transfert section 72 952.97 €	
		041	opérations d'ordre patrimoniales	
Reste à Réaliser en dépenses		Reste à Réaliser en recettes		
total dépenses d'investissement 2 750 315.89 €		total recettes d'investissement		2 750 315.89 €

Délibération :	Adoptée à la majorité	Noms
Pour :	14	
Contre :	3	M. BERGER ; S. SICOIT + pouvoir

Fait et délibéré à Saint Georges Les Bains, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

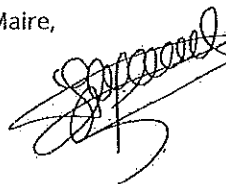
Le secrétaire de séance,



Florent CLERGET.



Le Maire,



Geneviève PEYRARD.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune ST GEORGES : Commune ST GEORGES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21070240300010

POSTE COMPTABLE : SGC de Privas

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	49
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	50
B3.1 - Etat des provisions constituées	51
B3.2 - Etalement des provisions	53
B4 - Etat des charges transférées	54
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	55
B6 - Prêts	56
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	57
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	58
B7.3 - Etat des emprunts garantis	59
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	62
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	63
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	64
B7.8 - Autres engagements donnés	65
B7.9 - Autres engagements reçus	66
B8 - Subventions versées	67
B9 - Etat du personnel	69
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	72
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	73
B11.2 - Liste des établissements publics créés	74
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	75
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	77
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	78
D3 - Décisions en matière de taux	80
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	81
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	82
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	84
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	85
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	86

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		I
		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2459

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1985874.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	624.29
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	625.21
3	Dépenses d'équipement brut / population	724.05
4	Encours de dette / population (2) (3)	155.78
5	DGF / population	66.69
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.4849
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1.0836
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1.1580
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.2491
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	1 050 638,17	2 088 602,52	A1	1 963 542,73
Investissement	184 265,24	735 122,64 (3)	A2	1 068 404,77
Fonctionnement	866 372,93	1 353 479,88 (4)	A3	895 137,96

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses		Recettes	Solde (B)
I + II	25 818,00	III + IV	B1
I	25 818,00	III	B2
II	0,00	IV	B3
TOTAL des RAR			12 407,00
Investissement			12 407,00
Fonctionnement			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 975 949,73
Investissement	A2 + B2	1 080 811,77
Fonctionnement	A3 + B3	895 137,96

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 25 818,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	25 818,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 38 225,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	38 225,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS				A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES	
		1 913 332,89		1 960 402,97
		+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	836 983,00		38 225,00
		(si solde négatif)		(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00		751 687,92
		=		=
Total de la section d'investissement (2)		2 750 315,89		2 750 315,89
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES	
		1 838 990,69		1 540 308,56
		+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
		(si déficit)		(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		298 682,13
		=		=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 838 990,69		1 838 990,69
TOTAL DU BUDGET (4)		4 589 306,58		4 589 306,58

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	585 071,00	39 891,00	679 396,00	679 396,00	719 287,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	797 092,00	1 101 059,33	1 101 059,33	1 898 151,33
Total des dépenses d'équipement		585 071,00	836 983,00	1 780 455,33	1 780 455,33	2 617 438,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	129 749,00	0,00	130 869,00	130 869,00	130 869,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		129 749,00	0,00	130 869,00	130 869,00	130 869,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		714 820,00	836 983,00	1 911 324,33	1 911 324,33	2 748 307,33

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 305,56		2 008,56	2 008,56	2 008,56
041	Opérations patrimoniales (7)	25 074,14		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		27 379,70		2 008,56	2 008,56	2 008,56

TOTAL	742 199,70	836 983,00	1 913 332,89	1 913 332,89	2 750 315,89
--------------	-------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 750 315,89
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	347 200,00	38 225,00	686 250,00	686 250,00	724 475,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	475 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		822 200,00	38 225,00	1 286 250,00	1 286 250,00	1 324 475,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	75 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	400 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		476 200,00	0,00	371 200,00	371 200,00	371 200,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 298 400,00	38 225,00	1 657 450,00	1 657 450,00	1 695 675,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	141 922,36		230 000,00	230 000,00	230 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	36 151,49		72 952,97	72 952,97	72 952,97
041	Opérations patrimoniales (10)	34 853,67		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		212 927,52		302 952,97	302 952,97	302 952,97

TOTAL	1 511 327,52	38 225,00	1 960 402,97	1 960 402,97	1 998 627,97
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	751 687,92
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 750 315,89
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	300 944,41
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	355 600,00	0,00	425 717,72	425 717,72	425 717,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	503 000,00	0,00	744 500,00	744 500,00	744 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	19 600,00	0,00	328 920,00	328 920,00	328 920,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		878 200,00	0,00	1 515 137,72	1 515 137,72	1 515 137,72
66	Charges financières	17 900,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		916 100,00	0,00	1 535 137,72	1 535 137,72	1 535 137,72

023	Virement à la section d'investissement (4)	141 922,36		230 000,00	230 000,00	230 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		73 852,97	73 852,97	73 852,97
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		141 922,36		303 852,97	303 852,97	303 852,97

TOTAL	1 058 022,36	0,00	1 838 990,69	1 838 990,69	1 838 990,69
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 838 990,69
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 400,00	0,00	77 100,00	77 100,00	77 100,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	350 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
731	Fiscalité locale	741 000,00	0,00	831 000,00	831 000,00	831 000,00
74	Dotations et participations (3)	11 400,00	0,00	198 700,00	198 700,00	198 700,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	37 510,00	0,00	20 600,00	20 600,00	20 600,00
Total des recettes de gestion courante		1 198 310,00	0,00	1 537 400,00	1 537 400,00	1 537 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 198 310,00	0,00	1 537 400,00	1 537 400,00	1 537 400,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 305,56		2 908,56	2 908,56	2 908,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 305,56		2 908,56	2 908,56	2 908,56

TOTAL	1 200 615,56	0,00	1 540 308,56	1 540 308,56	1 540 308,56
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	298 682,13
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 838 990,69
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	300 944,41
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	2 008,56	2 008,56
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	130 869,00	0,00	130 869,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	719 287,00	0,00	719 287,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 898 151,33	0,00	1 898 151,33
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 748 307,33	2 008,56	2 750 315,89

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 750 315,89
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	425 717,72		425 717,72
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	744 500,00		744 500,00
014 Atténuations de produits	16 000,00		16 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	328 920,00	0,00	328 920,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	15 000,00	0,00	15 000,00
67 Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	73 852,97	73 852,97
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		230 000,00	230 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 535 137,72	303 852,97	1 838 990,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 838 990,69
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Commune ST GEORGES - Principal - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	70 000,00	0,00	70 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	724 475,00	0,00	724 475,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	601 200,00	0,00	601 200,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		72 952,97	72 952,97
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		230 000,00	230 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 395 675,00	302 952,97	1 698 627,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	751 687,92
---	------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	300 000,00
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 750 315,89
--	--------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	77 100,00		77 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	400 000,00		400 000,00
731	Fiscalité locale	831 000,00		831 000,00
74	Dotations et participations (8)	198 700,00		198 700,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	20 600,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	2 008,56	2 008,56
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	900,00	900,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 537 400,00	2 908,56	1 540 308,56

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	298 682,13
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 838 990,69
---	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A
DEPENSES										
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
TOTAL	742 199,70	836 983,00	0,00	1 913 332,89	1 913 332,89	0,00	1 913 332,89	2 750 315,89		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	585 071,00	39 891,00	0,00	679 396,00	679 396,00	0,00	679 396,00	719 287,00		
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	797 092,00	0,00	1 101 059,33	1 101 059,33	0,00	1 101 059,33	1 898 151,33		
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'équipement	585 071,00	836 983,00	0,00	1 780 455,33	1 780 455,33	0,00	1 780 455,33	2 617 438,33		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	129 749,00	0,00		130 869,00	130 869,00		130 869,00	130 869,00		
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00							
Total des dépenses financières	129 749,00	0,00	0,00	130 869,00	130 869,00	0,00	130 869,00	130 869,00		
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses réelles	714 820,00	836 983,00	0,00	1 911 324,33	1 911 324,33	0,00	1 911 324,33	2 748 307,33		
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 305,56			2 008,56	2 008,56		2 008,56	2 008,56		
041 Opérations patrimoniales (7)	25 074,14			0,00	0,00		0,00	0,00		
Total des dépenses d'ordre	27 379,70			2 008,56	2 008,56		2 008,56	2 008,56		
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)										0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées										2 750 315,89

(1) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 111 327,52	38 225,00	1 660 402,97	1 660 402,97	1 698 627,97
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	347 200,00	38 225,00	686 250,00	686 250,00	724 475,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	475 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	822 200,00	38 225,00	1 286 250,00	1 286 250,00	1 324 475,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	75 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	76 200,00	0,00	71 200,00	71 200,00	71 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	898 400,00	38 225,00	1 357 450,00	1 357 450,00	1 395 675,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	141 922,36		230 000,00	230 000,00	230 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	36 151,49		72 952,97	72 952,97	72 952,97
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	34 853,67		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	212 927,52		302 952,97	302 952,97	302 952,97

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	751 687,92
--	------------

Affectation au compte 1068 (8)	300 000,00
--------------------------------	------------

Total des recettes d'investissement cumulées	2 750 315,89
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-65 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	742 199,70	836 983,00	0,00	1 913 332,89	1 913 332,89	0,00	1 913 332,89	III = I + II 2 750 315,89
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	585 071,00	39 891,00	0,00	679 396,00	679 396,00	0,00	679 396,00	719 287,00
2111 Terrains nus	166 420,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
2112 Terrains de voirie	0,00	0,00		48 600,00	48 600,00	0,00	48 600,00	48 600,00
2116 Cimetières	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2131 Bâtiments publics	0,00	8 588,00		34 000,00	34 000,00	0,00	34 000,00	42 588,00
2132 Bâtiments privés	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2135 Installations générales, agencements	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2151 Réseaux de voirie	280 513,00	11 263,00		216 000,00	216 000,00	0,00	216 000,00	227 263,00
2152 Installations de voirie	46 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21538 Autres réseaux	0,00	5 485,00		181 000,00	181 000,00	0,00	181 000,00	186 485,00
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	20 000,00	0,00		60 796,00	60 796,00	0,00	60 796,00	60 796,00
2183 Matériel informatique	26 500,00	14 555,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	22 555,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	19 338,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	20 300,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	797 092,00	0,00	1 101 059,33	1 101 059,33	0,00	1 101 059,33	1 898 151,33
231 Immobilisations corporelles en cours	0,00	797 092,00		1 101 059,33	1 101 059,33	0,00	1 101 059,33	1 898 151,33
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	585 071,00	836 983,00	0,00	1 780 455,33	1 780 455,33	0,00	1 780 455,33	2 617 438,33
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	129 749,00	0,00		130 869,00	130 869,00		130 869,00	130 869,00
1641 Emprunts en euros	106 000,00	0,00		107 120,00	107 120,00		107 120,00	107 120,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
168758 Dettes - Autres groupements	22 549,00	0,00		22 549,00	22 549,00		22 549,00	22 549,00
18 Cpte de liaison : affectation (Ba, régle)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	129 749,00	0,00	0,00	130 869,00	130 869,00	0,00	130 869,00	130 869,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	714 820,00	836 983,00	0,00	1 911 324,33	1 911 324,33	0,00	1 911 324,33	2 748 307,33
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	2 305,56			2 008,56	2 008,56		2 008,56	2 008,56
Reprise sur autofinancement antérieur	2 305,56			2 008,56	2 008,56		2 008,56	2 008,56
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 305,56			2 008,56	2 008,56		2 008,56	2 008,56
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	25 074,14			0,00	0,00		0,00	0,00
Autres réseaux	25 074,14			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	27 379,70			2 008,56	2 008,56		2 008,56	2 008,56

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2, 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (CI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations des opérations d'équipement

TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
N°	Libellé de l'opération	N° AP	(1)	Pour mémoire	RAR N-1	Propositions	Vote de
				cumulées au		nouvelles	l'assemblée
				01/01/N			dans le cadre
				réalisations			d'une AP
							information
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							Pour
							Crédits gérés
							hors AP
							information
							P

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	
III	A2.2

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 111 327,52	I 38 225,00	1 660 402,97	II 1 660 402,97	III = I + II 1 698 627,97
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	347 200,00	38 225,00	686 250,00	686 250,00	724 475,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	258 300,00	0,00	332 000,00	332 000,00	332 000,00
1322 Subv. non transf. Régions	51 900,00	38 225,00	159 000,00	159 000,00	197 225,00
1323 Subv. non transf. Départements	20 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	30 250,00	30 250,00	30 250,00
1326 Subv. non transf. Autres E.P.L.	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	15 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	475 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
1641 Emprunts en euros	475 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	822 200,00	38 225,00	1 286 250,00	1 286 250,00	1 324 475,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1066)	75 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
10222 FCTVA	65 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
10226 Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10228 Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	76 200,00	0,00	71 200,00	71 200,00	71 200,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	898 400,00	38 225,00	1 357 450,00	1 357 450,00	1 395 675,00
021 Virement de la section de fonctionnement	141 922,36		230 000,00	230 000,00	230 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	36 151,49		72 952,97	72 952,97	72 952,97
2802 Frais liés à la réalisation de document	402,00		402,00	402,00	402,00
28041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	383,20		0,00	0,00	0,00
28041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		22 548,35	22 548,35	22 548,35
28041513 Subv. Grpt : Projet infrastructure	0,00		1 669,80	1 669,80	1 669,80

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	
III	A2.3
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	1 058 022,36	0,00	0,00	1 838 990,69	1 838 990,69	0,00	1 838 990,69	1 838 990,69
011	Charges à caractère général (3)	355 600,00	0,00	0,00	425 717,72	425 717,72	0,00	425 717,72	425 717,72
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	503 000,00	0,00		744 500,00	744 500,00		744 500,00	744 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	19 600,00	0,00	0,00	328 920,00	328 920,00	0,00	328 920,00	328 920,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		878 200,00	0,00	0,00	1 515 137,72	1 515 137,72	0,00	1 515 137,72	1 515 137,72
66	Charges financières	17 900,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
67	Charges spécifiques (3)	20 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		37 900,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles		916 100,00	0,00	0,00	1 535 137,72	1 535 137,72	0,00	1 535 137,72	1 535 137,72
023	Virement à la section d'investissement	141 922,36			230 000,00	230 000,00		230 000,00	230 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			73 852,97	73 852,97		73 852,97	73 852,97
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		141 922,36			303 852,97	303 852,97		303 852,97	303 852,97

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 838 990,69

(1) Voir état-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
280423	Privé : Projet infrastructure				
28152	Installations de voirie		0,00	0,00	0,00
28156	Matériel et outillage incendie, déf. civ		4 676,65	4 676,65	4 676,65
28157	Matériel et outillage technique		600,00	600,00	600,00
28158	Autres inst. matériel, outill. techniques		3 913,81	3 913,81	3 913,81
28183	Matériel informatique		4 892,00	4 892,00	4 892,00
28184	Matériel de bureau et mobilier		10 951,11	10 951,11	10 951,11
28188	Autres immo. corporelles		3 026,31	3 026,31	3 026,31
			20 272,94	20 272,94	20 272,94
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		212 927,52	302 952,97	302 952,97	302 952,97

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = D-F 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R-I 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Commune ST GEORGES - Principal - BP - 2024

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si la reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 200 615,56	0,00	1 540 308,56	1 540 308,56	1 540 308,56
013	Atténuations de charges (2)		0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 400,00	0,00	77 100,00	77 100,00	77 100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	350 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
731	Fiscalité locale	741 000,00	0,00	831 000,00	831 000,00	831 000,00
74	Dotations et participations (2)	11 400,00	0,00	198 700,00	198 700,00	198 700,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	37 510,00	0,00	20 600,00	20 600,00	20 600,00
Total des recettes de gestion des services		1 198 310,00	0,00	1 537 400,00	1 537 400,00	1 537 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 198 310,00	0,00	1 537 400,00	1 537 400,00	1 537 400,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 305,56		2 908,56	2 908,56	2 908,56
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 305,56		2 908,56	2 908,56	2 908,56

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		298 682,13
Total des recettes de fonctionnement cumulées		1 838 990,69

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 058 022,36	I	0,00	1 838 990,69	II	0,00	1 838 990,69	1 838 990,69
011	Charges à caractère général (4)	355 600,00	0,00	0,00	425 717,72	425 717,72	0,00	425 717,72	425 717,72
6042	Achats de prestations de services	60 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	45 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
60621	Combustibles	35 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	500,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	4 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6067	Fournitures scolaires	14 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
613	Locations	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61621	Entretien terrains	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	9 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	45 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61524	Entretien bois et forêts	7 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6156	Maintenance	20 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6161	Multirisques	12 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 800,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		12 217,72	12 217,72	0,00	12 217,72	12 217,72

Commune ST GEORGES - Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	300,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	503 000,00	0,00		744 500,00	744 500,00		744 500,00	744 500,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	5 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	28 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6411	Personnel titulaire	370 000,00	0,00		365 000,00	365 000,00		365 000,00	365 000,00
6413	Personnel non titulaire	100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
7392221	Fonds péréquation res. com. et intercom	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	19 600,00	0,00	0,00	328 920,00	328 920,00	0,00	328 920,00	328 920,00
65131	Bourses	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
65134	Aides	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		2 800,00	2 800,00	0,00	2 800,00	2 800,00
65315	Formation	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
657348	Subv. fonct. autres communes	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	6 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		231 000,00	231 000,00	0,00	231 000,00	231 000,00
65811	Droits d'"utilisé" - informatique nuage	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65888	Autres	100,00	0,00		20,00	20,00	0,00	20,00	20,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		878 200,00	0,00	0,00	1 515 137,72	1 515 137,72	0,00	1 515 137,72	1 515 137,72
66	Charges financières	17 900,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6688	Autres	400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	20 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	20 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		37 900,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles		916 100,00	0,00	0,00	1 535 137,72	1 535 137,72	0,00	1 535 137,72	1 535 137,72
023	Virement à la section d'investissement	141 922,36			230 000,00	230 000,00		230 000,00	230 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			73 852,97	73 852,97		73 852,97	73 852,97
661	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			73 852,97	73 852,97		73 852,97	73 852,97
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		141 922,36			303 852,97	303 852,97		303 852,97	303 852,97

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 200 615,56	0,00	1 540 308,56	1 540 308,56	1 540 308,56
013	Atténuations de charges (3)	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	0,00	ok 10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	53 400,00	0,00	77 100,00	77 100,00	77 100,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	ok 1 000,00	1 000,00	1 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	0,00	ok 1 000,00	1 000,00	1 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	ok 2 400,00	2 400,00	2 400,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	0,00	ok 2 200,00	2 200,00	2 200,00
7062	Redevances services à caractère culturel	400,00	0,00	ok 500,00	500,00	500,00
7067	Redev. services percolaires et enseign	50 000,00	0,00	ok 60 000,00	60 000,00	60 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	ok 10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	350 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
73211	Attribution de compensation	350 000,00	0,00	ok 400 000,00	400 000,00	400 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	741 000,00	0,00	831 000,00	831 000,00	831 000,00
73111	Impôts directs locaux	741 000,00	0,00	ok 775 000,00	775 000,00	775 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	ok 56 000,00	56 000,00	56 000,00
74	Dotations et participations (3)	11 400,00	0,00	198 700,00	198 700,00	198 700,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	ok 129 000,00	129 000,00	129 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	ok 30 000,00	30 000,00	30 000,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	ok 5 000,00	5 000,00	5 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 400,00	0,00	ok 10 000,00	10 000,00	10 000,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	ok 700,00	700,00	700,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	ok 4 000,00	4 000,00	4 000,00
7478	Participation Autres organismes	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	ok 20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	37 510,00	0,00	20 600,00	20 600,00	20 600,00
752	Revenus des immeubles	36 000,00	0,00	ok 20 000,00	20 000,00	20 000,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	1 000,00	0,00	ok 200,00	200,00	200,00
7588	Autres produits divers gestion courante	510,00	0,00	ok 0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	ok 400,00	400,00	400,00
Total des recettes de gestion des services		1 198 310,00	0,00	1 537 400,00	1 537 400,00	1 537 400,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
76	Produits financiers	0,00	0,00	ok 0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	ok 0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 198 310,00	0,00	1 537 400,00	1 537 400,00	1 537 400,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 305,56		ok 2 908,56	2 908,56	2 908,56
777	Rec... subv inv transférées opte résultat	2 305,56		ok 2 008,56	2 008,56	2 008,56
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00		ok 900,00	900,00	900,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 305,56		2 908,56	2 908,56	2 908,56

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NDR : INTB900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	IV
	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 183 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 183 000,00									
2014-0117240	CA SUD RHONE ALPES GRENOBLE	01/01/2014		05/01/2014	330 000,00	F		4,720	4,720	EUR	A	P	N	A-1
2014-8660906	CAISSE DEPARAGNE LDA	01/01/2014		28/02/2014	155 000,00	F		3,320	3,320	EUR	A	P	N	A-1
2014-MON25074EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2014		01/01/2014	248 000,00	F		4,730	4,730	EUR	A	P	N	A-1
2015-CE-A19140IG000	CAISSE DEPARAGNE LDA	18/12/2014		25/03/2015	150 000,00	F		1,440	1,440	EUR	A	P	N	A-1
2017-CE-A19170SY	CAISSE DEPARAGNE LDA	05/10/2017		25/12/2017	300 000,00	F		1,330	1,330	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tréage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau do taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 183 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner la ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		383 073,26					83 617,88	11 711,36	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		383 073,26					83 617,88	11 711,36	0,00	0,00
2014-0117240	N	0,00	A-1	111 327,58	5,01	F		4,720	20 260,48	5 254,66	0,00	0,00
2014-8660906	N	0,00	A-1	24 830,93	2,15	F		3,320	12 212,76	824,39	0,00	0,00
2014-MON250374EUR	N	0,00	A-1	67 286,44	3,99	F		4,730	15 674,07	3 182,65	0,00	0,00
2015-CE-A19140IG000	N	0,00	A-1	15 943,54	1,22	F		1,440	15 943,54	272,65	0,00	0,00
2017-CE-A19170GY	N	0,00	A-1	163 684,77	8,98	F		1,330	19 527,03	2 177,01	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		383 073,26					83 517,88	11 711,36	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure		Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99		0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	383 073,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées		Primes reçues pour la vente d'option
												pour l'achat d'option		
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	aAgencement aménagement terrain - 212 (M57)	15	27/06/2023
L	aAutres immobilisations corporelles - 2188 (M57)	10	27/06/2023
L	aAutres inst. mat. out. Technique - 2158 (M14)	15	27/06/2023
L	aAutres inst. mat. out. Technique - 2158 (M57)	10	27/06/2023
L	aDocuments urbanisme - 202 (M14)	10	27/06/2023
L	aInst. gén., agencemt et amegmt div. - 2181 (M57)	10	27/06/2023
L	aInstallations de voirie-2152 (M14)	15	27/06/2023
L	aMat. et outillage d'incendie - 2156 (M57)	10	27/06/2023
L	aMatériel bureau et informatique -2183 (M14)	5	27/06/2023
L	aMatériel bureau et mobilier - 2184 (M57)	10	27/06/2023
L	aMatériel de transport - 2182 (M57)	7	27/06/2023
L	aMatériel informatique - 2183 (M57)	5	27/06/2023
L	aMatériel outillage tech. 2157 (M57)	10	27/06/2023
L	aMatériel outillage voirie - 21578 (M14)	6	27/06/2023
L	aMatériel roulant - 21578 (M14)	7	27/06/2023
L	aMobilier -2184 (M14)	10	27/06/2023
L	aRéseaux téléphoniques (M14)	15	27/06/2023
L	aSubv. équipement versées biens immob 204xx2	30	27/06/2023
L	aSubv. équipement versées biens immob 204xx3	40	27/06/2023
L	aSubv. équipement versées biens mob 204xx1	5	27/06/2023

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	2 246 818,32	1 260 112,42	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N. l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					378 506,58	159 642,43										3 257,36	12 650,61		
SCP HLM HABITAT D	2004	P	LOGEMENTS LOCATIFS de des champs	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS-FNC	378 506,58	159 642,43	14,00	A	F		1,650	F		3,450	EUR	3 257,36	12 650,61		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 868 311,74	1 100 469,99										13 455,95	22 590,14		
HABITAT DAUPHINOIS	2016	P	110903-VILLAS SENIORS	CAISSE DES DEPOTS	315 875,47	181 595,33	35,24	A	F		0,550	F		0,550	EUR	1 001,27	4 731,07		
HABITAT DAUPHINOIS	2017	P	110904-VILLAS SENIORS	CAISSE DES DEPOTS	221 425,86	130 579,94	45,24	A	F		0,550	F		0,550	EUR	1 065,16	2 226,93		
HABITAT DAUPHINOIS	2016	P	110905-VILLAS SENIORS	CAISSE DES DEPOTS	146 672,93	86 681,07	35,24	A	F		1,860	F		1,860	EUR	1 616,24	1 763,89		
HABITAT DAUPHINOIS	2016	P	110906-VILLAS SENIORS	CAISSE DES DEPOTS	89 585,35	54 381,31	45,24	A	F		1,860	F		1,860	EUR	1 013,99	784,98		
HABITAT DAUPHINOIS	2016	P	110901-VILLAS SENIORS	CAISSE DES DEPOTS	679 852,35	397 745,31	35,24	A	F		1,350	F		1,350	EUR	5 382,87	8 987,38		
HABITAT DAUPHINOIS	2016	P	110902-VILLAS SENIORS	CAISSE DES DEPOTS	414 899,78	249 487,03	45,24	A	F		1,350	F		1,350	EUR	3 376,42	4 075,89		
TOTAL GENERAL					2 246 818,32	1 260 112,42										16 713,31	35 240,75		

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	51 954,06
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	95 329,24
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	147 283,30
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 537 400,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)		I / II
		9,58

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)														
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement			Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I				
Marchés de partenariat (1)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique
(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023
(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N
(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N
(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale					
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N	
Total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0.00	0.00	0.00
8018	Autres engagements donnés				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (1)				0.00	0.00	0.00
	Engagements liés à des délégations de service public				0.00	0.00	0.00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0.00	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES				B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
6574	N°1 ADAPEI-IME MONTELEGER		ADAPEI DROME	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2022		ASS. CAFE ASSOCIATIF SAINT-GEORGES-LES-BAINS	Association	0,00
6574	N°1 A Fleurs de Mots		Association A Fleurs de Mots	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		ASSOCIATION ADAPEI 07	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association ADMR PAYS DE VERNOUX-RHONE CRUSSOL	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association Alliance judo 4 vallées	Association	0,00
6574	N°2 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2022		Association Alliance judo 4 vallées	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association Amicale Boules Charmes/St-Georges	Association	0,00
6574	N°1 APEL Ste colombe		Association APEL STE COLOMBE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association ASCSG HANDBALL	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association AUTREFOIS ST GEORGES	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		ASSOCIATION CHASSE CHARMES / ST-GEORGES	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association Chats Méli-Mélo (Eyrieux Chats Libres)	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association Club Motonautique	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association COMITE DES FETES ST GEORGES	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association des Parents d'Elèves STG	Association	0,00
6574	N°1 Ass. des Diabétiques de la Drôme et de l		Association Diabétiques Drome Ardeche	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association Donneurs sang	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2022		Association FC EYRIEUX EMBROYE	Association	0,00
6574	N°1 FNACA		Association FNACA LA VOULTE	Association	0,00
6574	N°1 FNATH		Association FNATH LA VOULTE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		ASSOCIATION FNATH ST-PERAY	Association	0,00
6574	N°1 Foyer élèves Collège la voulte		Association FOYER ELEVES COLLEGE LA VOULTE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2022		Association Française des Sclérosés en Plaques	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE CHARMES/ST-GEORGES	Association	0,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 Handball Rhône Eyrieux Ardeche		Association HANDBALL Rhône Eyrieux Ardeche	Association	0,00
6574	N°1 Ecole jeunes sapeurs pompiers La Voulte		Association Jeunes Sapeurs Pompiers La Voulte	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association Les Chênes Verts	Association	0,00
6574	N°1 ligue cancer		Association LIGUE CONTRE LE CANCER	Association	0,00
6574	N°1 Musée pédagogique de la T		Association Musée Pédagogique de la Terre	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2023		Association pêche AAPIMA	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association PETANQUE DES 2 CHENES	Association	0,00
6574	N°1 Restos du cœur La Voulte		Association RESTO ET RELAIS DU COEUR ARDECHE	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association Sportive CES La Voulte	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association ST GEORGES LOISIRS	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association TENNIS CLUB	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2023		Association une Rose un Espoir	Association	0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2022		Association YOGA CLUB	Association	0,00
6574	N°1 C.O.S.P.C		COMITE OEUVRES SOCIALES PERSONNEL COMMUNAL	Association	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,50	5,50	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 1ERE CL. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,50	1,50	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2019)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR (Avant Août 2012)	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	5,00	13,00	11,10	0,00	11,10
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2019)	C	4,00	5,00	9,00	7,10	0,00	7,10
AGENT DE MAITRISE (Av. Janv. 2019)	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN (Av. Fév. 2014)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	1,00	2,00	1,00	0,60	1,60
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,60	0,60
ASSISTANT DE CONSERVATION (Av. Sept. 2022)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		14,00	6,50	20,50	15,10	0,60	15,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT89500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			
			IV
			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	CULT	353	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2022)	C	TECH	353	0,00	A	CDD
AGENT SPC 2EME CL DES E.M	C	S	353	0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),
S : Social,
MS : Médico-social,
MT : Médico-technique,
SP : Sportif,
CULT : Culturel
ANIM : Animation,
POL : Police,
POLP : Sapeurs-pompiers,
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326-352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1146 du 20 octobre 1965.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/01/2004 -	HABITAT DAUPHINOIS		HLM	21 004,24
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de Communes Rhône Crussol	01/01/2014	fiscalité propre	0,00
Autres organismes de regroupement			
Espace Animalier (fourrière, refuge)	01/04/2003	contribution	0,00
SIVM ST PERAY (AEP)	01/01/2014	syndicat	0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie personnalisée CCAS CE	NEANT CCAS COSPC	01/01/2000 01/01/2000	01/01/2000 01/01/2000	ACTION SOCIALE ACTION SOCIALE	non non non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	IV B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social	< Néant > < Néant > < Néant >					non non non

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION			
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET			D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
----------------	-----	------	------------------------	------

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION		D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0.00
Dotations aux amortissements		0.00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0.00
Variation des provisions/transfert de charges		0.00
Autres produits et charges de gestion courante		0.00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0.00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0.00
Résultat financier		0.00
RESULTAT COURANT (5)		0.00
Résultat spécifique		0.00
RESULTAT NET (6)		0.00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».
(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.
(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.
(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE – total dotations, reprises, transferts et autres.
(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.
(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	2 705 000,00	4,84	34,08 %	0,00	921 864,00	4,84
TFPNB	27 400,00	1,86	74,15 %	0,00	20 317,00	1,86
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	148 800,00	-5,58	10,02 %	0,00	14 910,00	-5,59
TOTAL	2 881 200,00	4,22			957 091,00	4,60

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-4)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		Montant
Article (2)	Libellé (2)	
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM			D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14.

Nombre de suffrages exprimés : 17.

VOTES :

Pour : 14

Contre : 03

Abstentions : /

Date de convocation : 19/03/2024

Présenté par la Maire (1),

A St Georges les Bains, le 26/03/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres Le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire(2), réunie en session Ordinaire

A St Georges les Bains, le 26/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres Le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire (2),(3).

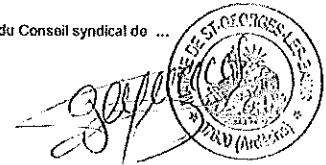
Certifié exécutoire par la Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2024 et de la publication le 05/04/2024.

A St Georges les Bains, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Signature page 87

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 14

Contre : 03

Abstentions : /

Date de convocation : 19/03/2024

Présenté par la Maire (1),

A St Georges les Bains, le 26/03/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres Le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire(2), réunie en session Ordinaire

A St Georges les Bains, le 26/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres Le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire (2),(3).

Certifié exécutoire par la Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A St Georges les Bains, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

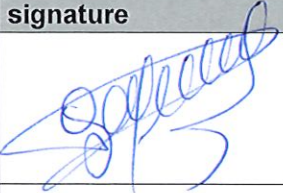
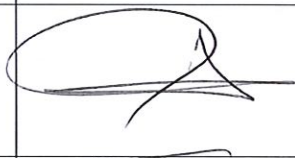
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nom Prénom	signature	Nom Prénom	signature
PEYRARD Geneviève		CLERGET Florent	
ALIBERT Lise		SANIEL Céline	
LYONNAIS Patrice		RICHEROT Énola	
MATHIEU Clémence		BERGER Bernard	
MONTIEL Olivier		ROCH Sandrine	
ANTERION Georges		MONTAGNON Noémie	
BEYLON Olivier		SICOIT Sébastien	
DREVETON Éric		GINOUX Thibault	
TABARIN Cécile		LALLEMAND Sandrine	
DEMAS Barbara			

Certifié exécutoire par la Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

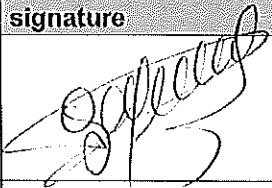
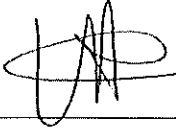
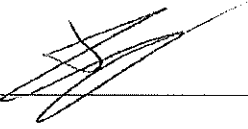
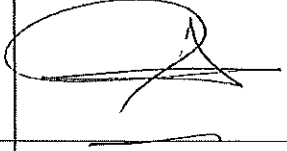
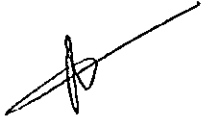
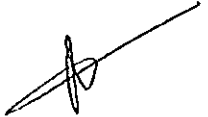
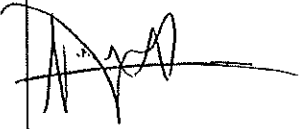
A St Georges les Bains, le

V - ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nom Prénom	signature	Nom Prénom	signature
PEYRARD Geneviève		CLERGET Florent	
ALIBERT Lise		SANIEL Céline	
LYONNAIS Patrice		RICHEROT Énola	
MATHIEU Clémence		BERGER Bernard	
MONTIEL Olivier		ROCH Sandrine	
ANTERION Georges		MONTAGNON Noémie	
BEYLON Olivier		SICOIT Sébastien	
DREVETON Éric		GINOUX Thibault	
TABARIN Cécile		LALLEMAND Sandrine	
DEMAS Barbara			

Certifié exécutoire par la Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2024 et de la publication le 05/04/2024.

A St Georges les Bains, le 05/04/2024

